

# **MAIRIE DE MIGNIERES**

## **SEANCE DU 05 AVRIL 2016**

L'an deux mil seize, le 05 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du 21 mars 2016 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Garnier, Maire.

**Présents :** Mmes BLONDEAU, CHRISTEAUT,

Mrs GARNIER, DAGONNEAU, CARRE, LORIDE, DESCOTTES, PICHOT, BARBEAU, LEGER, LUTON,

**Absents et pouvoirs :** Mrs HENNEBERT, TESTAULT, Mme DEBANT-RIZZO

**Secrétaire de séance :** Mr LORIDE

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité des présents.

**MODIFICATION STATUTS SIVOM :** Monsieur le Maire donne lecture du projet de modification des statuts du SIVOM du Bois Gueslin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette modification des statuts portant sur le point suivant :

- Construction et entretien des équipements sportifs suivants : terrain de sport à Dammarie, terrain de tennis couvert à Ver-lès-Chartres, piste d'athlétisme à Mignières, plateformes multi-activités à Mignières, Fresnay-le-Comte et La Bourdinière Saint Loups.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET GENERAL COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 faisant apparaître les résultats suivants :

#### **Dépenses de fonctionnement :**

- 011 - Charges à caractère général : 126 543.06€
  - 012 - Charge de personnel : 247 201.22€
  - 65 - Autres charges de gestion courante : 108 000.32€
  - 66 - Charges financières : 89 951.30€
  - 014 - FNGIR : 92 178€
- Soit un total de dépenses de 663 873.90€

#### **Recettes de fonctionnement :**

- 70 - Vente de produits : 114 006.86 €
- 73 - Impôts et taxes : 523 311.47 €

- 74 - Dotations, subventions : 114 167.12€
- 75 - Autres produits de gestion courante : 12 521.44€
- 77- Produits exceptionnels : 4 367.40€
- 013 – Arrêt de travail : 14 039.77€

Soit un total de recettes de 784 714.10€

Ce compte administratif de fonctionnement excédentaire de 120 840.20€ est adopté à l'unanimité.

Les dépenses d'investissement d'un montant total de 367 292.32€ se décomposent de la façon suivante : remboursement emprunt et éclairage public, le solde des travaux de Vaucelles, le photocopieur pour l'école, achat de mobilier pour l'école, le restaurant scolaire et la garderie.

Les recettes d'investissement d'un montant de 454 253.33€ correspondent aux fonds de compensation de la TVA, à la taxe d'aménagement, au remboursement de Chartres Métropole pour les travaux de Vaucelles et à la subvention d'investissement pour les travaux de Vaucelles.

Le résultat de la section d'investissement est excédentaire de 86 961.01€€

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET C.C.A.S :** Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 faisant apparaître les résultats suivants : les dépenses de fonctionnement s'élevant à 3 966.15€ correspondent aux fêtes et cérémonies, à la cotisation URSSAF et au règlement de la taxe foncière.

Les recettes de fonctionnement s'élevant à 2 645.63€ correspondent à la subvention communale de 2000 €, au fermage pour un montant de 138.63€ et au repas des aînés pour 507€

Ce compte administratif de fonctionnement déficitaire de 1320.52€ est compensé par un excédent reporté de 9 561,81 € Ce compte administratif de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

La section d'investissement est excédentaire de 10.16 € Cette somme correspond au résultat reporté de l'exercice antérieur.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES :**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 faisant apparaître les résultats suivants : les dépenses de fonctionnement s'élevant à 12 887.78€ correspondent aux fournitures scolaires d'un montant de 8 196.76 € au transport pour 1 188 € aux fournitures de petit équipement pour 503.02€ et aux frais du cirque pour un montant de 3000€ Les recettes de fonctionnement s'élevant à 12 875 € correspondent à la subvention communale.

Ce compte administratif déficitaire de 12.78 € pour la section de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat de l'année précédente est approuvée pour tous ces budgets.

**BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET GENERAL :** Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 élaboré par la commission des finances et présenté à l'équilibre. Les prévisions budgétaires suivantes sont proposées :

Ce budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Il a été décidé d'allouer une subvention à la caisse des écoles de 10 050 € au CCAS de 6000 € ainsi qu'une subvention pour les associations de 11 000 € répartie de la façon suivante :

- Pompiers : 1 000 €
- Association sportive : 1 500 €
- A.P.E.E.M Mignières : 2 650 €
- Club de l'Amitié : 700 €
- Arts et Loisirs : 500 €
- Prévention routière : 100 €
- Comité des Fêtes de Mignières : 2 775 €
- Société de Chasse : 350 €
- Pré d'chez vous : 500 €
- Divers : 925 €

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des taux d'imposition appliqués sur la Commune en 2015 à savoir :

- Taxe d'habitation : 11.16%
- Foncier Bâti : 16.02 %
- Foncier Non Bâti : 27.71%

Après débat délibération et vote les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11.27%
- Foncier Non Bâti : 16.82 %
- Foncier Bâti : 27.98%

Et la recette fiscale attendue serait de 401 225 €

#### **Dépenses de fonctionnement :**

- 011 - Charges à caractère général : 189 440 €
  - 012 - Charge de personnel : 282 350 €
  - 65 - Autres charges de gestion courante : 118 750 €
  - 66 - Charges financières : 85000 €
  - 673 - Titres annulés : 500 €
  - 678 – Reversement excédent de fonctionnement : 111 020.65 €
  - 022 - Dépenses imprévues : 35 589.09 €
  - 73- Impôts et taxes - Prélèvement GIR : 92 178 €
  - 023- Virement section investissement : 200 000 €
- Soit un total de 1 114 827.74 €

#### **Recettes de fonctionnement :**

- 70 - Vente de produits : 107 758 €
  - 73 - Impôts et taxes : 554 268.44 €
  - 74 - Dotations, subventions : 89 349.66 €
  - 75 – Autres produits de gestion courante : 17 470 €
  - 002 – Excédent reporté : 345 981.64 €
- Soit un total de 1 114 827.74€

Après débat délibération et vote les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ce budget de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement d'un montant total de 699 644.90€ se décomposent de la façon suivante : remboursement de la dette, annuités d'éclairage public, transfert de l'excédent du budget de l'eau, frais d'étude pour la circulation au sein de la Commune, l'ossuaire, aménagement de la garderie, réparation de l'horloge de l'église, des travaux de voirie, l'acquisition d'un rétroprojecteur et du mobilier, le solde du Cœur de village et des dépenses imprévues.

Les recettes d'investissement correspondent au virement de la section de fonctionnement, au fonds de compensation de la TVA, à la taxe d'aménagement, au remboursement du siège du SIVOM, à la subvention pour l'aménagement de la garderie. Ce budget d'investissement, équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 699 644.90 € est approuvé à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF 2016 DU C.C.A.S. :** La commission des finances propose les prévisions budgétaires suivantes :

**Dépenses de fonctionnement :**

- 60623 – Alimentation Noël : 1000 €
- 6232 - Fêtes et cérémonie : 8500 €
- 62512 - Taxes foncières : 40 €
- 6451 - Cotisations URSSAF : 100 €
- 656 – Autres secours : 5 201.29 €

**Recettes de fonctionnement :**

- 7474 – Subvention communale : 6000 €
- 752 – Fermage : 100 €
- 758 – Autres Produits de gestion courante : 500 €
- 002 – Excédent reporté : 8 241.29 €

Après vote ce budget équilibré à la somme de 14 841.29€ pour la section de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA CAISSE DES ECOLES :** La commission des finances propose les prévisions budgétaires suivantes :

**Dépenses de fonctionnement :**

- 60632 – Fourniture de petit équipement : 500€
  - 6064 – Fournitures administratives : 100 €
  - 6067 – Fournitures scolaires : 8 500 €
  - 6182 – Documentation : 250 €
  - 624 - Transport : 1391.44 €
  - 6261 – Frais postaux : 100 €
- Soit un total de dépenses de 10 841.44 €

**Recettes de fonctionnement :**

- 7474 – Subvention communale : 10 050 €
  - 002 – Excédent reporté : 791.44 €
- Soit un total de recettes de 10 841.44€

Après vote, ce budget de fonctionnement présenté en équilibre est adopté à l'unanimité.

### **FONDS DE CONCOURS :**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que pour certains projets d'investissement la Commune peut demander une aide de financement auprès de l'agglomération.

Monsieur Le Maire souhaite proposer une demande de fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour les projets suivants : étude de mobilité, installation d'une alarme de sécurité, signalétique, acquisition d'un four et d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire, achat de mobilier pour l'école, aménagement des trottoirs rue des Fleurs, achat de décoration de Noël, achat d'un aspirateur à feuilles, achat tracteur et épareuse.

Après débat, délibération et vote, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de procéder à la demande de fonds de concours pour les projets ci-dessus et mandatent M Le Maire pour signer les actes s'y afférents.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Mr le Maire a été sollicité par un parent d'élève pour la distribution en cantine d'eau en bouteille. Un rapide calcul démontre un besoin annuel d'environ 6800 bouteilles soit 1000 packs pour un cout de 1000€/an.

Une étude financière affinée sera faite avec recalcule de l'incidence financière à répartir sur le cout de la cantine (environ 63 litres d'eau/jour).

Dans le même temps, il faut continuer nos efforts pour la protection du captage situé à Spoir dans le but de faire baisser de 2 à 3 mg/l de nitrates

---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier concernant la mosaïque du fronton de m'église à restaurer pour un montant s'élevant à 7986€travaux réalisés par Carole ACQUAVIVA de Verdun sur Garonne et Astrid Maréchaux d'Aix en Provence. Ces travaux seront subventionnés à 100%.

La restauration sera suivie d'une inauguration en novembre 2016.

M BARBEAU, demande, au nom du Club Informatique, l'autorisation de faire des trous pour fixer une armoire. Monsieur le Maire donne son accord. Monsieur BARBEAU informe qu'un site est en cours de création concernant le club informatique et demande qu'un lien soit créé avec le site de Mignières (voir avec Mr HENNEBERT).

Mr LORIDE signal un problème de fil téléphonique au niveau des Charmilles.

Mr le Maire signale qu'il a de nouveau été constaté des dépôts sauvages d'ordures sur la commune. Des photos ont été prises et une plainte a été déposée en Gendarmerie.

Mr le Maire donne lecture du courrier de démission pour raisons personnelles de Mme Nathalie MARAIS.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'avancement des travaux de la Commission d'urbanisme, sur l'étude de mobilité. Il informe que 5 entreprises ont été sollicitées mais seulement 2 ont répondu. La Commission d'urbanisme a procédé à un comparatif de ces deux offres. Il en ressort que la société ETC situé à Paris a obtenu une note de 8.59 et la société IRIS Conseil situé à St Quentin en Yvelines, la note de 10 pour un montant de 12 500€ HT. Après débat délibération et vote, à la majorité, il est décidé de confier l'étude de mobilité sur la commune de Mignières à la société IRIS Conseil INFRA.

Mr le Maire fait part de son souhait d'une participation plus active de la part des membres du Conseil Municipal lors du repas des aînés. Il propose donc aux élus ne percevant pas d'indemnité, d'y participer à titre gracieux ; Mr le Maire, Mmes et Mrs les Adjointes régleront, leurs parts, comme ils le font chaque année.

La séance est levée à 23 heures 20.

N°	Date de séance	Désignation	Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	Publication ou notification
8	05/04/2016	Statuts du SIVOM	18/04/2016	20/04/2016
9	05/04/2016	Affectation de résultat	18/04/2016	20/04/2016
10	05/04/2016	Subventions associations	18/04/2016	20/04/2016
11	05/04/2016	Taux d'imposition	18/04/2016	20/04/2016
12	05/04/2016	Fonds de concours	18/04/2016	20/04/2016
13	05/04/2016	Etude de mobilité	18/04/2016	20/04/2016